

Séance du : 30.09. 2010

Nombre de Membres		
Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
<b>14</b>	<b>14</b>	<b>14</b>

L'an deux mil dix et le trente septembre, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEBAT Serge, Maire.

**Date de Convocation**

23.09.2010

**Présents** : Mrs DEBAT Serge, ALEGRET Christian, IRIGOYEN Bruno, LEGRAND Clément, PAILHAS Michel, Mr DHUGUES J.L, FERRER Alain, LAPORTE Christophe, DUCASSE Christophe.

Mmes CARRERE Annie, LOISELLE Elodie, URRICARIET Cécile, BERTHIER Aline, GESTAIN Josiane

**Date d'affichage**

23.09.2010

**Absents excusés** :**Secrétaire** : Mr LAPORTE Christophe**Objet de La Délibération** : Arbre de la laïcité

A la demande du « collectif laïcité 65 », le conseil municipal décide de planter un arbre dit de la laïcité le jour de l'anniversaire de la publication au journal officiel de la loi de séparation des églises et de l'Etat du 9 décembre 1905.

Cet arbre sera choisi par la commission cadre de vie.

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en préfecture  
Le :  
Et publication ou notification  
Du :

Ainsi fait et délibéré,  
Les jour, mois, et an ci-dessus.  
Certifié conforme, au registre des délibérations signé par les membres présents  
Le Maire,